

La fusion Sopra – Steria : l'heure de vérité



Acte I : Départ du DG de Steria, mais nous n'allons pas pleurer sur son sort.

Acte II : remise en cause de tous les accords d'entreprise Steria pour les remplacer par des accords moins favorables et le tout avant le 1^{er} avril afin que les salariés ne puissent plus jamais en bénéficier.

Acte 3 : Economies sur la politique voyage

- Une décision unilatérale,
- Pas de consultation des CHSCT,
- Une consultation du CE sans tenir compte de la moindre remarque des élus,
- Une mise en place rétroactive,
- Un outil qui n'est pas en phase avec la politique voyage (le plus favorable s'applique normalement, sauf chez Sopra Steria Group).

Un seul exemple parmi tant d'autres : Après 4 mois de déplacement, un forfait à Paris ne peut être que de 86,70€. Interdit de donner moins et pour donner plus, il faut des justificatifs.

Combien donne l'entreprise (sauf coup de pouce du directeur d'agence si vous êtes bien vu) : 57,28€.

<http://fosteria.aix.free.fr>

Vous pourrez voir ce qu'un syndicat peut et doit apporter aux salariés.

<http://fosteria.aix.free.fr>



Olivier.kopernik@soprasteria.com



[06 19 14 24 73](tel:0619142473)

S3I
Techniciens
Employés
Cadres

S3I
Sopra-Steria
Le Syndicat National des Salariés du Numérique

Ensemble, Défendons nos droits !
Intégration
Infogérance
Ingénierie-Conseil